

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 5 octobre 2021 à 20h00 en présentiel. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Francis Lamarre et Michel Morin ainsi que Madame Édith Lamoureux.

Également présente : Madame Joance Martin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

**ORDRE DU JOUR**

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 SEPTEMBRE 2021**
4. **AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
  - 4.1 **DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
5. **LOISIRS ET CULTURE**
  - a) Don à la Fabrique de Saint-Sébastien : 1 000,00\$
  - b) Projet d'entente avec la Fabrique de Saint-Sébastien pour la location de la sacristie
7. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
  - a) Adoption règlement numéro 396-8 modifiant le règlement no. 396, tel que déjà amendé, intitulé zonage, afin de permettre des enseignes en bordure de l'autoroute 35 et d'y assujettir des normes à cet effet
  - b) Adoption du règlement numéro 355-3 modifiant le règlement no. 355, tel que déjà amendé, intitulé plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin d'y assujettir les projets de construction, rénovation, modification ou remplacement d'enseignes
  - d) Demande de nettoyage de la branche 48 de la Rivière du Sud
  - e) Appel d'offres sur SEAO pour la fourniture de services professionnelles en inspection municipale
8. **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
  - a) Autorisation de dépense pour des travaux dans le Pavillon des loisirs : 5 748,75\$
  - b) Autorisation de dépense pour des travaux électriques sur le terrain de balle : 3 611,51\$
  - c) Autorisation de dépense pour le changement des lumières extérieures du centre communautaire, du garage et du Pavillon des loisirs : 1 625,10\$
  - d) Autorisation de dépense pour des travaux électriques sur le filage du Parc de l'Amitié : 2 711,94\$
9. **FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
  - a) Embauche d'un responsable à la conciergerie et à la maintenance
  - b) Renouvellement du contrat de travail de la directrice générale
10. **VARIA**
  - a) Élections municipales du 7 novembre 2021
  - b) Dépôt du rôle foncier triennal (2022-2023-2024)

c) Fermeture du bureau municipal pour l'Action de Grâce : lundi le 11 octobre 2021

11. **COURRIER**

a) Réception d'une résolution de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville condamnant les féminicides et la violence conjugale

12. **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : \_\_\_\_\_ H \_\_\_\_\_**

1. OUVERTURE

**M. Martin Thibert, maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous et en remerciant les conseillers.**

**2021-10-177** Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de débiter cette assemblée à 20h04. **ADOPTÉE.**

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**2021-10-178** Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le varia demeure ouvert. **ADOPTÉE.**

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2021

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2021-10-179** Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance du 7 septembre 2021. **ADOPTÉE.**

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

**COMPTES COURANTS  
\*\*\* AU 5 OCTOBRE 2021 \*\*\***

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

INFO-EXCAVATION	LOCALISATION SEPT 20 À AOÛT 21	153,38
MARTIN JOANCE	ACTIVITÉS EMPLOYÉS	250,00
LAMARRE FRANCIS	SUBV. NATATION SEPT-DÉC. 2021	26,17
LAMARRE FRANCIS	STATIONNEMENT 3 JOURS	62,50
L'HOMME ET FILS INC.	EAU	- 17,00
L'HOMME ET FILS INC.	EAU	5,69
LONGPRÉ JESSICA	SUBV.ACT.DANSE.CHLOÉ	75,00

FOURNIER VÉRONIQUE	CAMP DE JOUR MATHYS ET BENJAMIN	311,95
ÉDITIONS JURIDIQUES FD INC. (LES)	ACCES ANNUEL CC SERVICE NUM	155,16
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>		
RÉGIE INTERMUNICIPALE INCENDIE	SERV.TPI17 AVRIL AU 21 AOÛT 2021	655,32
CAUCA	FRAIS COVID	402,41
<b>HYGIÈNE DU MILIEU - TRANSPORT - VOIRIE</b>		
ANDRÉ MÉTHÉ TRANSPORT INC	PIERRE 0 3/4 ET SABLE	779,55
L'HOMME ET FILS INC.	PILES	20,79
L'HOMME ET FILS INC.	GUÈPES/FRELONS PRODUITS	10,33
L'HOMME ET FILS INC.	SEMENCE	72,37
L'HOMME ET FILS INC.	RUBAN VOIRIE	21,82
ENVIRO 5	VIDANGE PM1	2 603,21
SIGNÉ FONTAINE	PORTE DE GARAGE TRANSFO + RECEVEUR	187,53
M ET M ÉLECTRIQUE	RÉP. FILS LAMPADAIRES PARC	1 352,39
TERRASSEMENT BOURGEOIS	TONTE DE GAZON VERS. 3/3	2 721,08
L'HOMME ET FILS INC.	PINCEAU	7,98
GARAGE STÉPHANE BELHUMEUR INC.	ALIGNEMENT CAMION VOIRIE	97,72
GARAGE STÉPHANE BELHUMEUR INC.	ANTIROUILLE CAMION VOIRIE	97,72
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>		
L'HOMME ET FILS INC.	PEINTURE POUR MARQUAGE	50,50
L'HOMME ET FILS INC.	CONNECTEUR FILS	5,61
L'HOMME ET FILS INC.	COUVERCLE ÉLECTRICITÉ	17,43
L'HOMME ET FILS INC.	VIS + BOIS TRAITÉ POUR CARRÉ DE SABLE	59,27
L'HOMME ET FILS INC.	SCELLANT PATINOIRE	206,50
VILLE DE BEDFORD	QP 2021, VERS. 2/2	5 015,18
	<b>TOTAL</b>	<b>15 407,56</b>

**2021-10-180** Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par Mme Édith Lamoureux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** la facture de la Municipalité de Venise-en-Québec de quote-part pour l'achat des pinces de désincarcération au montant de 28 290.61\$ soit ajoutée aux comptes courants ;

**QUE** les dépenses au montant total de 43 698.17\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. **ADOPTÉE.**

#### 4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

**Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.**

#### **Dépenses incompressibles – Règlement 413**

SALAIRE DES ÉLUS	OCTOBRE 2021	3 356,55
SALAIRE DES EMPLOYÉS	ADMIN, VOIRIE ET PARC - SEPTEMBRE 2021	8 138,34
GARAGE YVES ST-LAURENT	ESSENCE	141,25
ENVIRONEX	ANALYSES D'EAU SEPTEMBRE 2021	273,93
GESTIM INC.	SERV.INSPECTION SEPTEMBRE 2021	1 905,72
HYDRO-QUÉBEC	PM1	172,76
HYDRO-QUÉBEC	LUMIÈRES DE RUES	343,90
HYDRO-QUÉBEC	CENTRE COMMUNAUTAIRE	167,20
HYDRO-QUÉBEC	GARAGE/LOISIRS	147,30
UNIFOR	REMISES SEPTEMBRE 2021	103,16
MINISTRE DU REVENU DU QU	DAS SEPTEMBRE 2021	3 663,64
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANA	DAS SEPTEMBRE 2021	1 267,07
FINANCIÈRE MANUVIE	ASSUR.COLLECTIVE SEPT ET OCT 2021	2 136,98

FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	REMISES SEPTEMBRE 2021	250,00
MRC DU HAUT-RICHELIEU	GMR OCTOBRE ET NOVEMBRE 2021	13 211,10
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANA	RETENUE SUR SALAIRE	323,27
DESJARDINS SERVICES DE CARTES	SHELL ESSENCE	52,58
	<b>TOTAL</b>	<b>35 654,75</b>

## 5. LOISIRS ET CULTURE

### A) DON À LA FABRIQUE DE SAINT-SÉBASTIEN

**CONSIDÉRANT QUE** la Fabrique de Saint-Sébastien a contacté la municipalité pour sa campagne de financement;

**CONSIDÉRANT QUE** le 59<sup>e</sup> souper paroissial annuel de Saint-Sébastien a eu lieu en formule " Pour emporter " samedi le 2 octobre dernier;

**CONSIDÉRANT QU'**en 2020, la municipalité a fait un don de 1 000.00\$ à la Fabrique de Saint-Sébastien;

### **EN CONSÉQUENCE :**

**2021-10-181** Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'offrir à la Fabrique de Saint-Sébastien un don de 1 000.00\$. **ADOPTÉ.**

### B) PROJET D'ENTENTE AVEC LA FABRIQUE DE SAINT-SÉBASTIEN POUR LA LOCATION DE LA SACRISTIE

**CONSIDÉRANT** les discussions entre la Fabrique de Saint-Sébastien et la municipalité de Saint-Sébastien concernant l'implantation de la bibliothèque municipale dans la sacristie de l'église;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire s'assurer que les fonds de la municipalité ne seront pas inutilement utilisés advenant qu'aucune entente ne puisse être conclue entre la Fabrique de Saint-Sébastien et la municipalité;

**2021-10-182** Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présent;

**QUE** la directrice générale par intérim soit autorisée à envoyer un projet d'entente à la Fabrique de Saint-Sébastien afin de constater si les termes de ce projet d'entente de location satisfont ses membres et ainsi éviter de contracter des frais avec des professionnels advenant l'impossibilité de s'entendre;

**QUE** la Fabrique confirme son acceptation par résolution afin que la municipalité puisse contacter un ingénieur afin de confirmer que la bibliothèque de la municipalité peut être aménagée dans la sacristie et recevoir une étude des travaux à effectuer si nécessaire ainsi que les coûts;

**QUE** la municipalité confirmera rapidement à la Fabrique par résolution, suite à l'examen de l'étude préparée par l'ingénieur, si elle va de l'avant avec ce projet. **ADOPTÉE.**

## 6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

**Aucun point à l'ordre du jour**

## 7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- A) ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 396-8 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 396, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ, INTITULÉ ZONAGE, AFIN DE PERMETTRE DES ENSEIGNES EN BORDURE DE L'AUTOROUTE 35 ET D'Y ASSUJETTIR DES NORMES À CET EFFET

**Le conseiller Francis Lamarre déclare son conflit d'intérêt.**

**2021-10-183** Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à la majorité des conseillers présents, que le projet du règlement de zonage 396-8 modifiant le règlement 396 intitulé Zonage soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

**Le conseiller Michel Morin demande d'inscrire sa dissidence au procès-verbal.**

- B) ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 355-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 355, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ, INTITULÉ PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE, AFIN D'Y ASSUJETTIF LES PROJETS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION, MODIFICATION OU REMPLACEMENT D'ENSEIGNES

**2021-10-184** Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le projet du règlement de zonage 355-3 modifiant le règlement 355 intitulé Plans d'implantation et d'intégration architecturale soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

- C) DEMANDE DE NETTOYAGE DE LA BRANCHE 48 DE LA RIVIÈRE DU SUD

**2021-10-185** Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** le Conseil de la Municipalité de Saint-Sébastien avise la MRC du Haut-Richelieu de son intention de procéder à la répartition des frais encourus selon la superficie contributive des terrains situés sur le territoire de la municipalité et à cet effet, demande à la MRC de produire un projet de répartition avec une marge de plus ou moins 10% d'erreur, à titre indicatif seulement, sans obligation de la part de la municipalité de maintenir ce mode de répartition.

**QUE** le projet de répartition demandé soit utilisé uniquement à titre indicatif dans le cadre de la réunion des intéressés. ADOPTÉE.

- D) APPEL D'OFFRES SUR SEAO POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INSPECTION MUNICIPALE

**2021-10-186** Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un appel d'offres soit affiché sur le site du Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO) pour la fourniture de services professionnels en inspection municipale. ADOPTÉE.

## 8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

- A) AUTORISATION DE DÉPENSE POUR DES TRAVAUX DANS LE PAVILLON DES LOISIRS :  
5 748.75\$

**2021-10-187** Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil autorise la dépense au montant de 5 748.75\$ taxes incluses pour la démolition de la cuisine et l'ajout d'un vestiaire dans le pavillon des loisirs. ADOPTÉE

- B) AUTORISATION DE DÉPENSE POUR DES TRAVAUX ÉLECTRIQUES SUR LE TERRAIN DE  
BALLE : 3 611.51\$

**2021-10-188** Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil autorise la dépense au montant de 3 611.51\$ taxes incluses auprès de DH Éclairage inc. pour des travaux électriques sur le terrain de balle. ADOPTÉE.

C) AUTORISATION DE DÉPENSE POUR LE CHANGEMENT DES LUMIÈRES EXTÉRIEURES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE, DU GARAGE ET DU PAVILLON DES LOISIRS : 1 625.10\$

**2021-10-189** Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil autorise la dépense au montant de 1 625.10\$ taxes incluses auprès de DH Éclairage inc. pour le changement des lumières extérieures du centre communautaire, du garage et du Pavillon des loisirs. ADOPTÉE.

C) AUTORISATION DE DÉPENSE POUR DES TRAVAUX ÉLECTRIQUES SUR LE FILAGE DU PARC DE L'AMITIÉ

**2021-10-190** Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil autorise la dépense au montant de 2 711.94\$ taxes incluses auprès de DH Éclairage inc. pour le changement du filage dans une partie du parc de l'Amitié. ADOPTÉE.

## 9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

A) EMBAUCHE D'UN RESPONSABLE À LA CONCIERGERIE ET À LA MAINTENANCE

**2021-10-191** Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil municipal accepte la venue de Jonathan Maddocks-Sauvageau en tant que responsable à la conciergerie et à la maintenance;

**QUE** M. Maddocks-Sauvageau travaille sous la supervision de la directrice générale;

**QUE** les conditions d'embauche soit celles de la convention collective en vigueur.  
ADOPTÉE.

B) RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim arrive à échéance;

**2021-10-192** Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil renouvelle le contrat de travail de la directrice générale avec effet au 5 novembre 2021;

**QUE** le contrat de travail présenté aux élus précédemment soit signé. ADOPTÉE.

## 10. VARIA

A) ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 7 NOVEMBRE 2021

**La directrice générale par intérim rappelle que les élections municipales auront lieu le 7 novembre prochain.**

B) DÉPÔT DU RÔLE FONCIER TRIENNAL (2022-2023-2024)

**La directrice générale par intérim mentionne la réception du nouveau rôle.**

C) FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR L'ACTION DE GRÂCES : LUNDI LE 11 OCTOBRE 2021

**La directrice générale par intérim rappelle que le bureau municipal sera fermé le lundi 11 octobre 2021 à l'occasion de la fête de l'Action de Grâce.**

#### 11. COURRIER

A) RÉCEPTION D'UNE RÉOLUTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE CONDAMNANT LES FÉMINICIDES ET LA VIOLENCE CONJUGALE.

**La directrice générale par intérim mentionne la réception des résolutions des municipalités de Saint-Georges-de-Clarenceville et de Saint-Anne-de-Sabrevois condamnant les féminicides et la violence conjugale.**

#### 12. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

**Les élus répondent aux questions posées par les citoyens dans la salle.**

#### 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**2021-10-193** L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20h28. **ADOPTÉE.**

---

Martin Thibert,  
Maire

---

Joance Martin,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière par  
intérim